

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 30 MARS 2016

L'an deux mil seize, le trente mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune d'**Orthevielle** s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Didier MOUSTIÉ.

Présents : MM MOUSTIÉ Didier ; FORTASSIER Christian ; DUBOUÉ Isabelle ; GIMENEZ Séverine ; PASCOUUAU Bruno ; LATAILLADE Hervé ; ROBERT Guy ; DULUCQ Jean-Marc ; BERNARD Jean-Eudes ; LABORDE Sandrine ; ALLEMANDOU Olivier ; LIGNAU Sandra.

Absents : DEMANGEON Xavier ; SOULU Sabine ; SUZAN Audrey.

Procurations : DEMANGEON Xavier à MOUSTIÉ Didier ; SOULU Sabine à LATAILLADE Hervé ; SUZAN Audrey à LABORDE Sandrine.

Secrétaire : PASCOUUAU Bruno.

1°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION EN DATE DU 02 MARS 2016

Le compte-rendu n'appelant pas d'observation particulière, est adopté à l'unanimité.

En préambule, M. le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour rajouter deux points à l'ordre du jour :

Convention de mise à disposition de matériel de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe.

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.

Accord à l'unanimité

2°) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE – EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. Didier MOUSTIÉ, Maire, après s'être fait présenter par M. Christian FORTASSIER, adjoint au Maire aux finances, le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Résultat de l'exercice :	Excédent d'investissement	+	6 786,76 €
	Excédent de fonctionnement	+	128 384,33 €
Résultat reporté :	Déficit d'investissement	-	66 884,04 €
	Excédent de fonctionnement	+	478 409,96 €
RESULTAT DE CLOTURE		+	546 697,01 €
Restes à Réaliser	Déficit	-	36 000,00 €
RESULTAT CUMULE		+	510 697,01 €

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT – EXERCICE 2015

Résultat de l'exercice :	Déficit d'investissement	-	15 420,35 €
	Fonctionnement		0
Résultat reporté :	Investissement	-	27 953,52 €
	Fonctionnement		0
RESULTAT DE CLOTURE		-	43 373,87 €

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3°) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR – BUDGETS COMMUNE et LOTISSEMENT

M. le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion du receveur, constate que les écritures et résultats de l'exercice comptable 2015 sont conformes aux émissions de mandats et titres de recettes effectués par ses soins au cours du même exercice. Il constate que les résultats sont identiques à ceux du compte administratif. Il propose donc à l'assemblée de donner quitus de sa gestion pour l'exercice 2015 à Madame le receveur.

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, accepte la proposition de M. le Maire.

4°) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2015 – BUDGET COMMUNE

Pour MEMOIRE

Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur de la S.F.)	478 409,96 €
RESULTAT DE L'EXERCICE :	+ 128 384,33 €
EXCEDENT AU 31/12/2015	606 794,29 €
- apurement déficit d'investissement	60 097,28 €
- affectation complémentaire en réserves (compte 1068) en Section d'Investissement	36 000,00 €
- report à nouveau créditeur en section de fonctionnement (002)	510 697.01 €

5°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Après avoir pris connaissance de l'état de notification des bases d'imposition 2016 des contributions directes laissant apparaître une augmentation des bases d'imposition, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien des taux 2015 à savoir :

Taxe d'habitation : 14.13% Foncier bâti : 13.68% Foncier non bâti : 60.28%

6°) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 - COMMUNE

Le budget équilibré en fonctionnement à la somme de 1 045 625,00 € et 907 721,00 € en investissement est voté à l'unanimité.

En ce qui concerne l'école : sont reconduites les prévisions budgétaires des Temps d'Activités Périscolaire (TAP) au niveau des charges de personnel, des intervenants extérieurs et de l'achat de divers matériel. Les fournitures scolaires sont votées à l'identique de 2015 à hauteur de 70 € par enfant, la participation aux voyages scolaires à 25 € par enfant et 250 € par classe élémentaire. L'aide aux voyages pédagogiques pour les collégiens et lycéens s'élève à 60 €.

PRINCIPALES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES D'INVESTISSEMENT POUR 2016.

Terrains : 196 356,00 €

Travaux de conformité d'accessibilité à l'école, la garderie et la salle polyvalente : 110 000 € et 16.000 € d'honoraires.

Aménagements divers voirie : 20.000 €, bâtiments communaux : 33.000 € avec en prévision le remplacement du chauffage à la salle de Lahourcade, entretien des logements locatifs, nettoyage et traitement des enduits de l'église, travaux d'accessibilité cantine scolaire.

Acquisition matériel et mobilier : 13.000 € (remorque, désherbeur, congélateur, percolateur, friteuse, armoire produits phytosanitaires).

Financement des projets : les travaux d'accessibilité de l'école primaire, la garderie et la salle polyvalente. Seront financés par emprunt et par subventions : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), le Fonds d'Équipement des Communes (FEC) et la Réserve Parlementaire.

Les autres équipements seront autofinancés (

7°) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 - LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le budget primitif 2016 du lotissement élaboré par la commission des finances, qui fait apparaître les prévisions budgétaires suivantes :

Fonctionnement : Vue d'ensemble en dépenses et en recettes	829 263,00 €
Investissement : Vue d'ensemble en dépenses et en recettes	627 637,00 €

8°) AVANCE BUDGETAIRE DU BUDGET COMMUNE AU PROFIT DU BUDGET LOTISSEMENT « LES HAUTS DE MONEIN

M. le Maire expose au Conseil Municipal l'état d'avancement des travaux du lotissement « Les Hauts de Monein ». Dans le but d'équilibrer le budget annexe Lotissement dans l'attente de la vente des lots et afin de limiter le recours à l'emprunt, il y a lieu de se prononcer sur une avance budgétaire d'un montant de 127 637,00 € consentie sur le budget de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'avance budgétaire d'un montant de **127 637,00 €** (cent vingt-sept mille six cent trente-sept) consentie sur le budget commune au profit du budget annexe lotissement.

9°) RACCORDEMENT AEP Lotissement « Les Hauts de Monein » - Devis de l'entreprise ETCHART

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que les travaux de raccordement d'adduction d'eau potable devaient être réalisés au préalable par le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de l'Adour (SIBVA). Or, le SIBVA a accepté que les travaux de raccordement sur le domaine public au réseau collectif soient effectués par l'entreprise ETCHART à ILHARRE (Pyrénées-Atlantiques) présent sur le chantier pour l'assainissement – eaux pluviales, eaux usées, eau potable.

A ce titre il présente un devis de l'entreprise ETCHART d'un montant de 6 214,00 € H.T. (7 456,80 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise ETCHART d'un montant de 6 214,00 € H.T. (7 456,80 € TTC) correspondant aux travaux de raccordement AEP du lotissement.
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2016 du lotissement.

10°) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES 2016

Monsieur le Maire indique à l'assemblée les prévisions budgétaires 2016 qui peuvent faire l'objet d'une demande de subvention au titre du Fonds d'Equipeement des Communes (FEC) pour l'exercice 2016 ainsi que l'enveloppe de 114 771,00 € allouée au canton d'Orthe et Arrigans. Il précise que la répartition de l'enveloppe se fera en tenant compte du calcul du coefficient de solidarité départementale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de solliciter auprès du Conseil Général, l'attribution d'une subvention sur les crédits du Fonds d'Equipeement des Communes 2016 pour :

► Bâtiments communaux :

- 1°) travaux accessibilité école, salle polyvalente et garderie ;
- 2°) chauffage Salle Lahourcade ;
- 3°) conception bancs fronton.

11°) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que la Communauté de Communes met à disposition des associations du Pays d'Orthe, sous condition, du matériel pour l'organisation de leurs événements culturels et festifs, avec accord de la mairie (podium, grilles d'exposition, chevalets).

Dans le cadre de cette mise à disposition, une convention doit être signée entre la Communauté de Communes, la Commune où sera installé le matériel et l'association organisatrice.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de matériel à intervenir entre la Communauté de Communes du Pays d'Orthe, la commune d'Orthevielle et les associations concernées.

12°) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant des travaux d'accessibilité de l'école primaire, la garderie et la salle polyvalente à hauteur de 88 839,48 € H.T. (106 607,37 € TTC) ainsi que la maîtrise d'œuvre dont les honoraires de l'architecte s'élèvent à 7.368,00 € H.T. (8 .841,60 € TTC).

Il propose à l'assemblée de présenter une demande financière auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Charge M. le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à la demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire.
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

13°) QUESTIONS DIVERSES

► **Epicerie ambulante »Totomobile ».** Démarrage activité courant avril. Passage sur Orthevielle le mercredi après-midi. Stationnement d'une heure environ derrière le fronton, face aux toilettes publiques et ensuite le camion sillonnera le village en klaxonnant. Occupation du domaine public gratuite dans un premier temps.

► **Plan Communal de Sauvegarde** : réunion avec le Centre de Gestion des Landes le jeudi 21 mai 2015 à 18H30.

- Découpage de la commune sur 4 zones ;
- Postes de commandement : 1 - mairie ; 2 - salle polyvalente ;
- Composition du poste de commandement communal :
 - Directeur des opérations de secours : M. le Maire
 - Responsables :
 - cellule de crise : titulaire : Christian FORTASSIER ; suppléant : Olivier ALLEMANDOU
 - cellule administrative : titulaire : Geneviève PUYARENA ; suppléant : M.Reine DULHOSTE
 - cellule communication : titulaire : Didier MOUSTIÉ ; suppléant : Xavier DEMANGEON
 - cellule population : titulaire : Isabelle DUBOUÉ ; suppléant : Sandrine LABORDE
 - cellule logistiques technique et alimentaire : titulaire : Bruno PASCOUUAU ; suppléant : Jean-Marc DULUCQ
 - responsables ERP : titulaire : Séverine GIMENEZ ; suppléant : Sandra LIGNAU
- Lieux d'hébergement : 1 – Salle Polyvalente ; 2 – Salle Lahourcade
- Chapelle ardente : 1 – Salle Polyvalente ; 2 – Eglise.

► **ASO Pelote**

1°) Demande affichage sur porte bloc pelote et salle polyvalente : affiche Association Colosse aux pieds d'argile, association landaise qui vise à sensibiliser sur la pédophilie dans les milieux sportifs. Accord.

2°) Mise en place d'une boîte aux lettres au bloc pelote pour réception correspondances internes au club. Accord.

3°) Demande d'occupation de la salle polyvalente le samedi matin pour les débutants (initiation). Accord sous réserve de la disponibilité de la salle.

► Communication : Mme le Préfet souhaite rencontrer les délégués communautaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 Heures 45.

PRESENTS

M. Didier MOUSTIÉ

M. Christian FORTASSIER

Mme Isabelle DUBOUÉ

Mme Séverine GIMENEZ

M. Bruno PASCOUUAU

M. Hervé LATAILLADE

M. Guy ROBERT

M. Jean-Marc DULUCQ

M. Jean-Eudes BERNARD

Mme Sandrine LABORDE

M. Olivier ALLEMANDOU

Mme Sandra LIGNAU